



Je suis **propriétaire occupant**, je souhaite effectuer des travaux de rénovation énergétique dans mon logement.

Quels sont les aides ou prêts auxquels je peux prétendre ?

Il existe des subventions ou des prêts qui peuvent vous aider à financer vos projets d'amélioration de votre habitat. Cette fiche recense les principaux dispositifs existants. Pensez à vous renseigner en amont car les travaux ne doivent pas être commencés avant tous les accords des différents organismes sollicités.

Les Subventions

Elles sont accordées sous certaines conditions. Pensez à vérifier votre éligibilité

- [les subventions ANAH et le programme "Habiter mieux"](#)

- [Subvention Action Logement](#)

[le chèque énergie de l'Etat](#)

- [les aides de la Région Normandie – les chèques éco-énergie Normandie](#)

- [l'aide du Conseil Départemental à l'installation d'équipement bois-énergie](#)

- [l'aide de la Ville d'Hérouville-St-Clair sur les frais d'installation d'un système solaire thermique ou photovoltaïque](#)

- [les aides des caisses retraite ou complémentaire](#)

Pour plus d'informations, consultez votre caisse de retraite et votre caisse complémentaire

Les prêts

Des taux attractifs qui peuvent vous aider à financer vos travaux

- [l'éco prêt à taux zéro](#)

- [le prêt CAF](#)

- [le prêt MSA](#)

- [Prêt caisse retraite ou complémentaire](#)

Pour plus d'informations, consultez votre caisse de retraite et votre caisse complémentaire

- [Prêt Conseil Départemental du Calvados](#)

- [Prêt travaux amélioration Action Logement](#)

- [Prêt travaux amélioration performance énergétique Action Logement](#)

- [Prêt aide à la rénovation énergétique Action Logement](#)

- [Prêt distributeur d'énergie](#)

Les aides fiscales

N'oubliez pas que vous pouvez peut-être bénéficier de réductions fiscales !

- [Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique \(CITE\)](#)

- la TVA à 5,5 %

- l'exonération de 50 % de la taxe foncière de la Ville de Caen

- l'exonération de 50 % de la taxe foncière de la Ville de Iffs (page 14 du Journal Vivre à Iffs)

- MaPrimeRénov

Les aides générées par les Certificats d'Economie d'Énergie

Réduisez votre consommation d'énergie et touchez une prime pour les travaux d'amélioration énergétique de votre logement !

- primes, prêt à taux réduit ou bons d'achat, pour en savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

<https://www.ademe.fr/certificats-deconomie-denergie-dispositif-2015-2017>

Liens complémentaires utiles

Le guide des aides financières 2020 :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2020.pdf>

Cette version est provisoire.

Les conseillers Info-énergie restent à votre disposition pour tous renseignements concernant la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Vous pouvez les rencontrer à la Maison de l'habitat **le jeudi matin ou après-midi sur rendez-vous uniquement.**

N'hésitez pas à nous contacter au 02.31.38.31.38 pour convenir d'un rendez-vous.



biomasse
normandie

BIOMASSE NORMANDIE

☎ 02 31 34 24 88

info@biomasse-normandie.org

www.biomasse-normandie.org

Les espaces info énergie

www.normandie.infoenergie.org

